

**Règlement portant conditions de recrutement,
de promotion, de rémunération et d'évolution
de carrière et programme d'examens**

Catégorie de personnel administratif et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Auxiliaire d'administration	E2	Recrutement	/	<u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	E3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 12 ans dans l'échelle E2, sans avoir acquis une formation complémentaire OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle E2 et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°1)	
Employé d'administration	D2	Recrutement	Titre décerné à l'issue de la 4ème année de l'enseignement secondaire ou du 2ème degré et titres assimilés conformément à l'article 19 du statut administratif du personnel non enseignant OU Titre de compétences de base délivré par le consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme du 2ème degré et en lien avec l'emploi considéré.	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : entretien portant sur des notions de droit constitutionnel, de loi provinciale, de déontologie de la fonction publique. L'entretien doit également permettre de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées.
	D2	Promotion	E2 ou E3 depuis 4 ans	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : entretien portant sur des notions de droit constitutionnel, de loi provinciale, de déontologie de la fonction publique. L'entretien doit également permettre de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées.
	D3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D2, sans avoir acquis une formation complémentaire OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D2 et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°2) OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D2 et avoir acquis un titre de compétences délivré par le consortium de validation de compétence et qui est complémentaire au titre utilisé lors du recrutement.	
	D4	Recrutement	Titre de l'enseignement secondaire supérieur et titres assimilés conformément à l'article 19 du statut administratif du personnel non enseignant OU Titre de compétences de base délivré par le consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur.	<u>Epreuve technique</u> : Résumé et commentaires d'une conférence sur un sujet d'ordre général. <u>Epreuve orale</u> : entretien portant sur des notions de droit constitutionnel, de loi provinciale, de déontologie de la fonction publique. L'entretien doit également permettre de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées.

Catégorie de personnel administratif et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Employé d'administration	D4	Evolution de carrière	<p>Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D2 ou D3 et avoir acquis un module de Sciences administratives OU</p> <p>Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D2 ou D3 et avoir acquis deux modules de Sciences administratives OU</p> <p>Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D2 ou D3 et avoir acquis un titre de compétences délivré par le consortium de validation de compétence et qui est complémentaire au titre utilisé lors du recrutement OU</p> <p>Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D2 ou D3 et avoir acquis deux titres de compétences délivrés par le consortium de validation de compétence et qui sont complémentaires au titre utilisé lors du recrutement</p>	
	D5	Evolution de carrière	Au titulaire de l'échelle D4 : évaluation au moins positive et avoir acquis le cycle complet de Sciences administratives ou une formation spécifique (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°3)	
	D6	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé	<p><u>Epreuves techniques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Résumé</u> et commentaires d'une conférence sur un sujet d'ordre général. - <u>Epreuve écrite</u> portant sur le droit constitutionnel, la loi provinciale, la déontologie de la fonction publique, ... <p><u>Epreuve orale</u> : évaluation des aptitudes requises par la fonction, des connaissances de base, de la motivation du candidat et de son intérêt pour le domaine de la fonction.</p>
	D6	Evolution de carrière	<p>Au titulaire de l'échelle D5 par intégration : évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D5 OU</p> <p>Au titulaire de l'échelle D4 ou D5 : évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D4 ou D5 et avoir acquis soit le diplôme d'enseignement supérieur de type court ou un diplôme équivalent, soit une formation en Sciences administratives</p>	
Hôte d'accueil	D2	Recrutement	<p>Titre décerné à l'issue de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire ou 2^{ème} degré et titres assimilés conformément à l'article 19 du statut administratif du personnel non enseignant OU</p> <p>Titre de compétences de base délivré par le consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme du 2^{ème} degré et en lien avec l'emploi considéré.</p>	<p><u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité incluant la connaissance du produit touristique, les aptitudes à l'accueil et à l'information du public.</p> <p><u>Epreuve orale</u> permettant de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction.</p> <p>La motivation et les affinités avec le domaine d'activité seront également évaluées. Evaluation de la pratique d'une seule seconde langue au choix parmi l'anglais, le néerlandais, l'allemand, l'italien et l'espagnol.</p>

Catégorie de personnel administratif et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Hôte d'accueil	D2	Promotion	E2 ou E3 depuis 4 ans	<p><u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité incluant la connaissance du produit touristique, les aptitudes à l'accueil et à l'information du public.</p> <p><u>Epreuve orale</u> permettant de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction.</p> <p>La motivation et les affinités avec le domaine d'activité seront également évaluées. Evaluation de la pratique d'une seule seconde langue au choix parmi l'anglais, le néerlandais, l'allemand, l'italien et l'espagnol.</p>
	D3	Evolution de carrière	<p>Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D2, sans avoir acquis une formation complémentaire</p> <p>OU</p> <p>Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D2 et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°2)</p> <p>OU</p> <p>Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D2 et avoir acquis un titre de compétences délivré par le consortium de validation de compétence et qui est complémentaire au titre utilisé lors du recrutement</p>	
	D4	Recrutement	<p>Titre de l'enseignement secondaire supérieur et titres assimilés conformément à l'article 19 du statut administratif du personnel non enseignant</p> <p>OU</p> <p>Titre de compétences de base délivré par le consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur</p>	<p><u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité incluant la connaissance du produit touristique, les aptitudes à l'accueil et à l'information du public.</p> <p><u>Epreuve orale</u> permettant de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction.</p> <p>La motivation et les affinités avec le domaine d'activité seront également évaluées. Evaluation de la pratique d'une seule seconde langue au choix parmi l'anglais, le néerlandais, l'allemand, l'italien et l'espagnol.</p>
	D4	Evolution de carrière	<p>Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D2 et avoir acquis un module de Sciences administratives <u>OU</u> une formation complémentaire spécifique comprenant un volume d'heures identique</p> <p>OU</p> <p>Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D2 et avoir acquis deux modules de Sciences administratives <u>OU</u> une formation complémentaire spécifique comprenant un volume d'heures identique</p> <p>OU</p> <p>Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D2 ou D3 et avoir acquis un titre de compétences délivré par le consortium de validation de compétence et qui est complémentaire au titre utilisé lors du recrutement</p> <p>OU</p> <p>Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D2 ou D3 et avoir acquis deux titres de compétences délivrés par le consortium de validation de compétence et qui sont complémentaires au titre utilisé lors du recrutement</p>	

Catégorie de personnel administratif et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Hôte d'accueil	D5	Evolution de carrière	Au titulaire de l'échelle D4 : évaluation au moins positive et avoir acquis le cycle complet de Sciences administratives ou une formation spécifique (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°3)	
	D6	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé	<p><u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité incluant la connaissance du produit touristique, les aptitudes à l'accueil et à l'information du public.</p> <p><u>Epreuve orale</u> permettant de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction.</p> <p>La motivation et les affinités avec le domaine d'activité seront également évaluées. Evaluation de la pratique d'une seule seconde langue au choix parmi l'anglais, le néerlandais, l'allemand, l'italien et l'espagnol.</p>
	D6	Evolution de carrière	<p>Au titulaire de l'échelle D5 par intégration : évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D5</p> <p>OU</p> <p>Au titulaire de l'échelle D4 ou D5 : évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D4 ou D5 et avoir acquis soit le diplôme d'enseignement supérieur de type court ou un diplôme équivalent, soit une formation en Sciences administratives</p>	
Formateur non gradué	D6	Recrutement	<p>Titre de l'enseignement secondaire supérieur ou assimilé de la spécialité</p> <p>OU</p> <p>Titres définis à l'annexe 3 de l'arrêté royal du 13 février 1998 relatif aux centres de formation et de perfectionnement des secouristes ambulanciers, pour le secouriste ambulancier membre du corps professoral à l'Ecole provincial d'Aide médicale urgente</p>	<p><u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité</p> <p><u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi</p>
	D7	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 9 ans dans l'échelle D6	
Ordonnateur des fêtes et cérémonies	D6	Recrutement	<p>Titre de l'enseignement secondaire supérieur</p> <p>OU</p> <p>Titre de l'enseignement secondaire inférieur ET justifier d'une expérience professionnelle utile de 8 années au moins.</p>	<p><u>Epreuve pratique</u> sur la spécialité</p> <p><u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées</p>
Chef de Service administratif	C3	Promotion	Être D4, D5 ou D6 depuis 4 ans et détenir le diplôme des cours provinciaux de sciences administratives (3 modules de formation)	<u>Epreuve orale</u> d'aptitude à diriger.
	C4	Evolution de carrière	<p>Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle C3 en qualité d'agent statutaire définitif et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°4)</p> <p>OU</p> <p>Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle C3 en qualité d'agent statutaire définitif, sans avoir acquis de formation complémentaire</p>	

Catégorie de personnel administratif et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Secrétaire de rédaction	C3	Recrutement	- Etre porteur d'un diplôme du niveau d'enseignement secondaire supérieur - Justifier d'une expérience professionnelle utile de 10 années complètes au moins dans un domaine touchant l'information ou les arts de la diffusion ou la communication sociale ou les relations publiques	<u>Résumé</u> et commentaires d'une conférence <u>Epreuve écrite</u> portant sur la technique de l'information et des relations publiques <u>Epreuve orale</u> : conversation portant sur des questions d'ordre général.
	C4	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle C3 en qualité d'agent statutaire définitif et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°4) OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle C3 en qualité d'agent statutaire définitif, sans avoir acquis de formation complémentaire.	
Formateur gradué	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé de la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	
	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	
Gradué	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé en rapport avec la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	

Catégorie de personnel administratif et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Gradué	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	
Gradué en chef	B4	Promotion	B1, B2 ou B3 depuis 4 ans	<u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi et les aptitudes à diriger.
Chef de bureau	A1	Promotion	D5, D6, C3, C4, B1, B2, B3, B4 depuis 4 ans et détenir le diplôme des cours provinciaux de Sciences administratives (3 modules)	<u>Rédaction</u> d'un rapport sur un sujet relatif à la fonction. <u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques spécifiques de la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste pour le domaine propre à la fonction.
	A2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1 et avoir acquis une formation (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n° 5) OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle A1, sans avoir acquis de formation	
Chef de bureau spécifique	A1	Promotion	- Echelle du niveau B en relation avec la spécialité depuis 4 ans, complété par une formation spécifique (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°13) - C3 ou C4 depuis 4 ans	<u>Rédaction</u> d'un rapport sur un sujet relatif à la fonction. <u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques spécifiques de la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste pour le domaine propre à la fonction.
	A2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1 et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n° 5) OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle A1, sans avoir acquis de formation	
Attaché	A1Sp	Recrutement	Titre de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A2Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°5) OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle A1Sp, sans avoir acquis de formation complémentaire REGIME TRANSITOIRE pour l'agent A1sp en fonction au 31/12/2001 : Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1sp	

Catégorie de personnel administratif et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Attaché	A3Sp	Evolution de carrière	<u>Régime transitoire pour l'agent A1Sp ou A2Sp en fonction au 31/12/2001</u> : Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A2SP	
Attaché spécifique (Coordinateur pédagogique)	A1Sp	Recrutement	Être titulaire d'une licence ou d'un master en sciences de l'éducation OU d'une licence ou d'un master en psychopédagogie OU d'une licence ou d'un master en formation des adultes	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi
	A2Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°5) OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle A1Sp, sans avoir acquis de formation complémentaire REGIME TRANSITOIRE pour l'agent A1sp en fonction au 31/12/2001 : Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1sp	
	A3Sp	Evolution de carrière	<u>Régime transitoire pour l'agent A1Sp ou A2Sp en fonction au 31/12/2001</u> : Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A2SP	
Formateur universitaire	A1Sp	Recrutement	Titre de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique	<u>Rédaction</u> d'un rapport sur un sujet relatif à la fonction <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi
	A2Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°5) OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle A1Sp, sans avoir acquis de formation complémentaire <u>REGIME TRANSITOIRE pour l'agent A1Sp en fonction au 31/12/2001</u> : Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp	
	A3Sp	Evolution de carrière	<u>Régime transitoire pour l'agent A1Sp ou A2Sp en fonction au 31/12/2001</u> : Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A2Sp	
Chef de Division	A3	Promotion	A1, A2 depuis 4 ans	
	A3	Promotion	A1Sp, A2Sp, A3Sp depuis 4 ans	<u>Epreuve orale</u> d'aptitude à diriger.

Catégorie de personnel administratif et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Chef de Division	A4	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A3	
Premier attaché	A4Sp	Recrutement	Titre de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi
	A5Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A4 Sp	
Premier attaché spécifique (Coordinateur administratif et technique)	A4Sp	Promotion	A1, A2, A3 depuis 4 ans	
	A4Sp	Promotion	A1Sp, A2Sp, A3Sp depuis 4 ans	<u>Epreuve orale</u> d'aptitude à diriger.
	A5Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A4 Sp	
Directeur adjoint	A5Sp	Promotion	A3, A4, A4Sp depuis 4 ans	
Directeur adjoint spécifique (Communication)	A5Sp	Recrutement	Etre porteur d'un titre universitaire ou assimilé et disposer d'une expérience utile dans le domaine de la Communication de 4 ans au moins OU Etre porteur d'un graduat ou d'un titre de bachelier ou assimilé et disposer d'une expérience utile dans le domaine de la Communication de 8 ans au moins	<u>Rédaction</u> d'un rapport sur un sujet relatif à la fonction <u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques spécifiques de la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste pour le domaine propre à la fonction
Directeur adjoint spécifique (Environnement)	A5Sp	Recrutement	Etre porteur d'un titre universitaire (licence ou master) ou assimilé et disposer d'une expérience utile de 4 ans au moins OU Etre porteur d'un graduat/baccalauréat et disposer d'une expérience utile de 8 ans au moins	<u>Rédaction</u> d'un rapport sur un sujet relatif à la fonction <u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques spécifiques de la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste pour le domaine propre à la fonction
Directeur coordinateur	A5Sp	Recrutement	Titulaire d'un titre universitaire (licence ou master) en rapport avec la fonction et disposer d'une expérience utile de 4 années au moins	<u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques spécifiques de la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste pour le domaine propre à la fonction.
	A5Sp	Promotion	A3, A4 et A4Sp depuis 4 ans	
Directeur coordinateur de l'Ecole provinciale d'Administration	A5Sp	Recrutement	Titulaire d'un titre universitaire (licence ou master) en rapport avec la fonction et disposer d'une expérience utile de 4 années au moins.	<u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques spécifiques de la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste pour le domaine propre à la fonction
	A5Sp	Promotion	A3, A4 et A4Sp depuis 4 ans	

Catégorie de personnel administratif et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Directeur coordinateur de l'Ecole provinciale d'Aide médicale urgente	A5Sp	Recrutement	Titulaire d'un titre universitaire (licence ou master) en rapport avec la fonction et disposer d'une expérience utile de 4 années au moins.	<u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques spécifiques de la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste pour le domaine propre à la fonction
	A5Sp	Promotion	A3, A4 et A4Sp depuis 4 ans	
Directeur coordinateur de la Maison des Langues	A5Sp	Recrutement	Titulaire d'un titre universitaire (licence ou master) et disposer d'une expérience utile de 4 années au moins	<u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques spécifiques de la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste pour le domaine propre à la fonction
	A5Sp	Promotion	A3, A4 et A4Sp depuis 4 ans	
Directeur	A5	Promotion	A3, A4, A4Sp, A5Sp depuis 4 ans	
Directeur du Centre de Réadaptation au Travail	A5	Recrutement	- Être porteur d'un titre universitaire ou assimilé - Disposer d'une expérience utile de 4 années au moins	1. <u>Rédaction</u> d'un rapport administratif portant sur la gestion d'un établissement comme le Centre de Réadaptation au Travail ou sur un sujet en relation avec l'emploi postulé 2. <u>Epreuves écrites</u> : 2.1. <u>Matières imposées</u> : droit constitutionnel, droit administratif, droit civil, finances publiques et droit budgétaire y compris la comptabilité provinciale; 2.2. <u>Matières à option</u> : (une au choix) économie politique, principes généraux de l'organisation rationnelle du travail dans les administrations publiques et particulièrement les services provinciaux, pensions publiques, législation sociale et sécurité sociale 3. <u>Epreuve orale</u> : conversation pouvant porter sur des questions d'ordre général comme sur la formation acquise et nécessaire à l'exercice de l'emploi postulé
	A5	Promotion	A3, A4, A4Sp, A5Sp depuis 4 ans	
Directeur du Service des sports	A5	Promotion	A3, A4, A4Sp, A5Sp depuis 4 ans et appartenir au secteur administratif ou culturel	
Premier Directeur	A6	Promotion	A5 ou A5Sp depuis 4 ans	
Premier Directeur de l'IPFASSU	A6	Promotion	A5 ou A5Sp depuis 4 ans	
Directeur en Chef	A7	Promotion	A5, A5Sp ou A6 depuis 4 ans	
Inspecteur général des Infrastructures et de l'Environnement	A7	Recrutement	Titre universitaire (licence ou master) ou assimilé et disposer d'une expérience utile de 4 ans au moins dans une fonction de Direction/Management	<u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques spécifiques de la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste pour le domaine propre à la fonction

Catégorie de personnel administratif et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Inspecteur général des Infrastructures et de l'Environnement	A7	Promotion	A5, A5Sp ou A6 depuis 4 ans et appartenir au secteur administratif ou technique	
Directeur général	A8	Promotion	A5, A5Sp, A6, A6Sp, A7, A7Sp depuis 4 ans et toutes catégories de personnel confondues	

Catégorie de personnel ouvrier et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Auxiliaire professionnel	E2	Recrutement	/	<u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	E3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 12 ans dans l'échelle E2, sans avoir acquis une formation complémentaire OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle E2 et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe du présent règlement - voir n°6)	
Manœuvre pour travaux lourds	E2	Recrutement	/	<u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	E3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 12 ans dans l'échelle E2, sans avoir acquis une formation complémentaire OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle E2 et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe du présent règlement - voir n°6)	
Ouvrier qualifié	D2	Recrutement	Titre décerné à l'issue de la 4ème année de l'enseignement secondaire ou du 2ème degré et titres assimilés conformément à l'article 19 du statut administratif du personnel non enseignant OU Titre de compétences de base délivré par le consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme du 2ème degré et en lien avec l'emploi considéré.	<u>Epreuve pratique</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées.
	D2	Promotion	E2, E3 depuis 4 ans	<u>Epreuve pratique</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées.
	D3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D2, sans avoir acquis une formation complémentaire OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D2 et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe du présent règlement - voir n°7) OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter 4 ans dans l'échelle D2 et avoir acquis un titre de compétences délivré par le consortium de validations de compétence et qui est complémentaire au titre utilisé lors du recrutement.	
	D4	Recrutement	Titre de l'enseignement secondaire supérieur et titres assimilés conformément à l'article 19 du statut administratif du personnel non enseignant OU Titre de compétences de base délivré par le consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur	<u>Epreuve pratique</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées

Catégorie de personnel ouvrier et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Ouvrier qualifié	D4	Evolution de carrière	Au titulaire de l'échelle D3 : évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D3 et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe du présent règlement - voir n°7) OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D3 et avoir acquis un titre de compétences délivré par le consortium de validation de compétence et qui est complémentaire au titre utilisé lors du recrutement.	
Préparateur de Musée	D2	Recrutement	Titre décerné à l'issue de la 4ème année de l'enseignement secondaire ou du 2ème degré et titres assimilés conformément à l'article 19 du statut administratif du personnel non enseignant Expérience de 4 ans dans un musée OU Titre de compétences de base délivré par le consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme du 2ème degré et en lien avec l'emploi considéré.	<u>Epreuve pratique</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées.
	D2	Promotion	E2, E3 depuis 4 ans	<u>Epreuve pratique</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées.
	D3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D2, sans avoir acquis une formation complémentaire OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D2 et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe du présent règlement - voir n°7) OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter 4 ans dans l'échelle D2 et avoir acquis un titre de compétences délivré par le consortium de validations de compétence et qui est complémentaire au titre utilisé lors du recrutement.	
	D4	Recrutement	Titre de l'enseignement secondaire supérieur et titres assimilés conformément à l'article 19 du statut administratif du personnel non enseignant. Expérience de 4ans dans un musée OU Titre de compétences de base délivré par le consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur.	<u>Epreuve pratique</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées.
	D4	Evolution de carrière	Au titulaire de l'échelle D3 : évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D3 et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe du présent règlement - voir n°7) OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D3 et avoir acquis un titre de compétences délivré par le consortium de validation de compétence et qui est complémentaire au titre utilisé lors du recrutement.	

Catégorie de personnel ouvrier et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Brigadier	C1	Promotion	1) <u>Régime général</u> : D4 depuis 4 ans et exercer une fonction dans une spécialité en rapport avec l'emploi postulé OU D2, D3 depuis 4 ans, exercer une fonction dans une spécialité en rapport avec l'emploi postulé et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe du présent règlement - voir n°14)	<u>Epreuves professionnelles pratiques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées.
	C1	Promotion	2) <u>Régime particulier</u> : D2, D3, D4 et E2, E3 (personnel de nettoyage et de cuisine uniquement) depuis 4 ans	<u>Epreuves professionnelles pratiques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées.
Contremaître	C6	Promotion	C1 depuis 4 ans ou D2, D3, D4 depuis 12 ans et, pour les 2 cas, exercer une fonction dans une spécialité en rapport avec l'emploi postulé	<u>Epreuves professionnelles</u> en rapport avec la qualification. <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées.
Inspecteur des véhicules provinciaux	C6	Promotion	D2, D3, D4 (ouvrier qualifié transport uniquement) depuis 4 ans et être revêtu du grade d'ouvrier qualifié transport	<u>Epreuves professionnelles</u> en rapport avec la qualification. <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées.
Contremaître en Chef	C7	Promotion	C6 depuis 4 ans et exercer une fonction dans une spécialité en rapport avec l'emploi postulé	<u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
Contremaître en Chef des Infrastructures sportives	C7	Promotion	C6 depuis 4 ans et exercer une fonction dans une spécialité en rapport avec l'emploi postulé	<u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.

Catégorie de personnel technique et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Technicien	D2	Recrutement	Titre décerné à l'issue de la 4ème année de l'enseignement secondaire ou 2ème degré et titres assimilés conformément à l'article 19 du statut administratif du personnel non enseignant OU Titre de compétences de base délivré par le consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme du 2ème degré et en lien avec l'emploi considéré.	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évalués.
	D3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D2, sans avoir acquis une formation complémentaire OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D2 et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe du présent règlement - voir n°8) OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D2 et avoir acquis un titre de compétences délivré par le consortium de validation de compétence et qui est complémentaire au titre utilisé lors du recrutement.	
Agent technique	D7	Recrutement	Titre de l'enseignement secondaire supérieur de la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> selon la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évalués.
		Promotion	D2 ou D3 depuis 4 ans	<u>Epreuves techniques</u> selon la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évalués.
	D8	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 12 ans dans l'échelle D7, sans avoir acquis une formation complémentaire OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D7 et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe du présent règlement - voir n°9)	
Agent technique (conseiller sportif)	D7	Recrutement	- Compter une expérience utile d'au moins 10 ans d'activités de haut niveau dans une discipline sportive - Posséder une notoriété dans la discipline exercée	<u>Epreuve orale</u> portant sur des questions fondamentales en rapport avec les aptitudes à l'exercice de la fonction

Catégorie de personnel technique et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Agent technique (conseiller sportif)	D8	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 12 ans dans l'échelle D7, sans avoir acquis une formation complémentaire en rapport avec la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D7 et avoir acquis une formation complémentaire en rapport avec la fonction	
Agent technique (sécurité)	D7	Recrutement	Titre de l'enseignement secondaire supérieur complété par une formation spécifique de conseiller en prévention	<u>Epreuves techniques</u> selon la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées.
		Promotion	D2 ou D3 depuis 4 ans complété par une formation spécifique	<u>Epreuves techniques</u> selon la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées.
	D8	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 12 ans dans l'échelle D7, sans avoir acquis une formation complémentaire OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D7 et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°9)	
Agent technique en chef	D9	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé en rapport avec la spécialité.	<u>Epreuves écrites</u> techniques et administratives selon la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue d'évaluer la concordance entre le profil du candidat et les caractères spécifiques de la fonction ainsi que sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités.
		Promotion	D8 depuis 4 ans	<u>Epreuves écrites</u> techniques et administratives selon la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue d'évaluer la concordance entre le profil du candidat et les caractères spécifiques de la fonction ainsi que sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités.
	D10	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 12 ans dans l'échelle D9, sans avoir acquis une formation complémentaire OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D9 et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe du présent règlement - voir n°10)	
Agent technique en chef (adjoint technique qualité)	D9	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court en rapport avec la spécialité et deux ans d'expérience utile en matière de gestion informatisée de laboratoire et de contrôle qualité OU Titre de l'enseignement secondaire supérieur et cinq ans d'expérience utile en matière de gestion informatisée de laboratoire et de contrôle qualité	<u>Epreuves écrites</u> technique et administrative <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi

Catégorie de personnel technique et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Agent technique en chef (adjoint technique qualité)	D10	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 12 ans dans l'échelle D9, sans avoir acquis une formation complémentaire OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D9 et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe du présent règlement - voir n°10)	
Moniteur de formation et de réadaptation professionnelle	D9	Recrutement	Répondre aux conditions de titre et d'expérience utile déterminées par l'AVIQ	<u>Epreuve pratique</u> sur les techniques en rapport avec la matière de l'emploi à conférer. <u>Epreuve pédagogique</u> consistant en un exposé d'une leçon choisie par le jury parmi trois leçons préparées par écrit par le candidat. <u>Epreuve de conversation</u> avec le jury sur des sujets d'ordre général ou spécifiques à l'exercice de la fonction.
	D10	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 12 ans dans l'échelle D9, sans avoir acquis une formation complémentaire OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D9 et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe du présent règlement - voir n°10)	
Gradué	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court (graduat ou titre de bachelier) ou assimilé en rapport avec la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	
	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	
Gradué en agronomie	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court (graduat ou titre de bachelier) ou assimilé en rapport avec la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	

Catégorie de personnel technique et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Gradué en agronomie	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	
Chef de bureau technique	A1	Promotion	D7, D8, D9, D10 depuis 4 ans complété par une formation spécifique (telle que définie à l'annexe du présent règlement - voir n°15)	<u>Epreuve écrite</u> portant sur des matières administratives et techniques. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1 et avoir acquis une formation (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°5) OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle A1, sans avoir acquis de formation	
Chef de bureau technique (sécurité)	A1	Promotion	D7, D8, D9, D10, B1, B2, B3, B4 depuis 4 ans complété par une formation spécifique (telle que définie à l'annexe du présent règlement - voir n°15) et appartenir au secteur technique ou de soins et d'assistance	<u>Epreuve écrite</u> portant sur des matières administratives et techniques. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1 et avoir acquis une formation (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°5) OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle A1, sans avoir acquis de formation	
Attaché	A1Sp	Recrutement	Titre de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique.	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A2Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°5) OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle A1Sp, sans avoir acquis de formation complémentaire <u>Régime transitoire pour l'agent A1Sp en fonction au 31/12/2001</u> : Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp	
	A3Sp	Evolution de carrière	<u>Régime transitoire pour l'agent A1Sp ou A2Sp en fonction au 31/12/2002</u> : Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A2Sp	
Attaché spécifique - Architecte	A1Sp	Recrutement	Titre de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique.	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.

Catégorie de personnel technique et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Attaché spécifique - Architecte	A2Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°5) OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle A1Sp, sans avoir acquis de formation complémentaire	
	A3Sp	Evolution de carrière	<u>Régime transitoire pour l'agent A1Sp ou A2Sp en fonction au 31/12/2002 :</u> Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A2Sp	
Attaché spécifique - Ingénieur industriel	A1Sp	Recrutement	Titre de l'enseignement universitaire ou assimilé	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A2Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°5) OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle A1Sp, sans avoir acquis de formation complémentaire <u>Régime transitoire pour l'agent A1Sp en fonction au 31/12/2001:</u> Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp	
	A3Sp	Evolution de carrière	<u>Régime transitoire pour l'agent A1Sp ou A2Sp en fonction au 31/12/2002 :</u> Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A2Sp	
Commissaire-voyer	A1Sp	Recrutement	Titre de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A2Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n° 5) OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle A1Sp, sans avoir acquis de formation complémentaire <u>Régime transitoire pour l'agent A1Sp en fonction au 31/12/2001:</u> Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp	

Catégorie de personnel technique et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Chef de Division technique	A3	Promotion	A1, A2 depuis 4 ans	
	A3	Promotion	A1Sp, A2Sp, A3Sp depuis 4 ans	<u>Epreuve orale</u> d'aptitude à diriger
	A4	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A3	
Premier Attaché	A4Sp	Recrutement	Titre de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A5Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A4Sp	
Premier attaché spécifique - Ingénieur agronome	A4Sp	Recrutement	Titre de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A5Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A4Sp	
Premier attaché spécifique - Ingénieur civil	A4Sp	Recrutement	Titre de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A5Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A4Sp	
Premier attaché spécifique - Vétérinaire	A4Sp	Recrutement	Titre de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A5Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A4Sp	
Directeur technique	A5	Promotion	A3, A4 depuis 4 ans A1Sp, A2Sp, A3Sp, A4Sp ou A5Sp depuis 8 ans	<u>Epreuve orale</u> d'aptitude à diriger.
Premier Directeur	A6Sp	Promotion	A4Sp, A5Sp, A5 depuis 4 ans	
Directeur en Chef	A7Sp	Promotion	A4Sp, A5Sp, A6Sp, A5 depuis 4 ans Etre titulaire d'un titre universitaire ou assimilé spécifique.	
Directeur général des Infrastructures et de l'Environnement	A8	Promotion	A5, A6Sp, A7Sp depuis 4 ans mais 16 ans d'ancienneté de service au moins Etre titulaire d'un titre universitaire ou assimilé spécifique. Appartenir au cadre du Service provincial des Bâtiments ou du Service technique provincial du secteur Infrastructures et Environnement.	

Catégorie de personnel de soins et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Assistant en logistique	D2	Recrutement	/	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
Auxiliaire non diplômé	D2	Recrutement	/	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
Assistant familial et sanitaire	D2	Recrutement	CESI (ou assimilé) dans la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	D3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 9 ans dans l'échelle D2	
Auxiliaire diplômé	D2	Recrutement	Titre de l'enseignement secondaire inférieur dans une spécialité en rapport avec l'emploi postulé	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	D3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 9 ans dans l'échelle D2	
Educateur de classe 3	D2	Recrutement	Être porteur d'un des titres requis par l'AVIQ	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	D3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 9 ans dans l'échelle D2	
Puériculteur	D2	Recrutement	Être porteur du brevet de puériculteur ou du certificat de qualification en puériculture	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	D3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 9 ans dans l'échelle D2	
Hospitalier	D3	Recrutement	Titre d'assistant en soins hospitaliers ou brevet d'hospitalier	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.

Catégorie de personnel de soins et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Hospitalier	D3.1	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 9 ans dans l'échelle D3	
Animateur	D6	Recrutement	Être porteur d'un titre de bachelier à orientation paramédicale, pédagogique, sociale ou artistique.	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	D7	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 9 ans dans l'échelle D6	
Educateur de classe 2	D6	Recrutement	Être porteur d'un titre requis par l'AVIQ	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	D7	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 9 ans dans l'échelle D6	
Infirmier breveté	D6	Recrutement	Être porteur du brevet d'infirmier	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	D7	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 9 ans dans l'échelle D6	
Laborantin	D6	Recrutement	Être porteur d'un diplôme ETSS, CTSS, d'une spécialité en rapport avec l'exercice de la fonction.	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	D7	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 9 ans dans l'échelle D6	
Animateur gradué	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé de la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	

Catégorie de personnel de soins et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Animateur gradué	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	
Assistant de laboratoire	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé de la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	
	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	
Assistant social	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé de la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	

Catégorie de personnel de soins et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Assistant social	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	
Diététicien	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé de la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	
	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	
Éducateur de classe 1	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé de la spécialité, requis par l'AVIQ.	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	

Catégorie de personnel de soins et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Éducateur de classe 1	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	
Ergothérapeute	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé de la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	
	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	
Gradué	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court (graduat ou titre de bachelier) ou assimilé en rapport avec la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	
	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	

Catégorie de personnel de soins et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Gradué (Placeur)	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé de la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	
	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	
Infirmier gradué	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé de la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	
	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	
Kinésithérapeute	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé de la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.

Catégorie de personnel de soins et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Kinésithérapeute	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	
	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	
Logopède	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé de la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	
	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	
Assistant de laboratoire en chef	B4	Promotion	B1, B2, B3 depuis 4 ans	<u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
Assistant social en chef	B4	Promotion	B1, B2, B3 depuis 4 ans	<u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
Chef de groupe Institut médico-pédagogique	B4	Promotion	B1, B2, B3 depuis 4 ans	<u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.

Catégorie de personnel de soins et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Infirmier de section	B4	Promotion	B1, B2, B3 depuis 4 ans	<u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
Infirmier en chef	B4	Promotion	B1, B2, B3 depuis 4 ans	<u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
Infirmier en chef (milieu hospitalier)	B4.1	Recrutement	<p>Etre porteur</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un graduat d'infirmier ou d'accoucheuse ou d'un baccalauréat en soins infirmiers ou d'un baccalauréat accoucheuse <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une formation complémentaire de cadre de santé ou - d'une formation complémentaire de niveau universitaire, licence ou master en art infirmier et obstétrique, master en gestion et politique des soins de santé ou master en Santé publique <p>Cette formation complémentaire doit être en rapport avec la direction d'une équipe d'infirmiers.</p> <p>ET</p> <p>Justifier d'une expérience utile de 4 ans comme membre du personnel infirmier et soignant dans un hôpital</p>	<p><u>Epreuves techniques</u> portant sur la spécialité</p> <p><u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.</p>
		Promotion	<p>D6, D7, B1, B2, B3, B4 depuis 4 ans</p> <p>Etre porteur</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un graduat d'infirmier ou d'accoucheuse ou d'un baccalauréat en soins infirmiers ou d'un baccalauréat accoucheuse <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une formation complémentaire de cadre de santé ou - d'une formation complémentaire de niveau universitaire, licence ou master en art infirmier et obstétrique, master en gestion et politique des soins de santé ou master en Santé publique <p>Cette formation doit être en rapport avec la direction d'une équipe d'infirmiers.</p>	<u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
			<p><u>A titre transitoire</u> : être porteur d'un brevet d'infirmier et avoir réussi avant le 31 décembre 2010 une formation complémentaire de cadre de santé en rapport avec la direction d'une équipe d'infirmiers.</p>	
Directeur de crèche	A1	Recrutement	<p>Etre porteur d'un diplôme d'infirmier gradué/bachelier social ou d'infirmier gradué/bachelier spécialisé en santé communautaire.</p> <p>Fournir la preuve d'une pratique effective de 4 ans comme membre du personnel infirmier d'une crèche.</p>	<p><u>Epreuve écrite</u> portant sur les connaissances requises pour l'exercice de la fonction.</p> <p><u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.</p>
		Promotion	<p>B1, B2, B3, B4 depuis 4 ans</p> <p>Etre porteur d'un diplôme d'infirmier gradué/bachelier social ou d'infirmier gradué/bachelier spécialisé en santé communautaire.</p>	<p><u>Epreuve écrite</u> portant sur les connaissances requises pour l'exercice de la fonction.</p> <p><u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.</p>

Catégorie de personnel de soins et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Directeur de crèche	A2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle A1	
Directeur de l'Institut médico-pédagogique	A1	Promotion	B1, B2, B3, B4 depuis 4 ans Compter 3 ans au moins de fonction éducative dans un établissement pour enfants ou home pour handicapés	<u>Epreuves techniques</u> portant sur la spécialité <u>Epreuve orale</u> : portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi
	A2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle A1	
Attaché	A1Sp	Recrutement	Titre de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique	<u>Rédaction</u> d'un rapport sur un sujet relatif à la fonction. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A2Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°5) OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle A1Sp, sans avoir acquis de formation complémentaire <u>Régime transitoire pour l'agent A1Sp en fonction au 31/12/2001</u> : Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp	
	A3Sp	Evolution de carrière	<u>Régime transitoire pour l'agent A1Sp ou A2Sp en fonction au 31/12/2001</u> : Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A2Sp	
Attaché spécifique (Animateur universitaire)	A1Sp	Recrutement	Diplôme universitaire ou assimilé, de la spécialité	<u>Rédaction</u> d'un rapport sur un sujet relatif à la fonction. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A2Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°5) OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle A1Sp, sans avoir acquis de formation complémentaire <u>Régime transitoire pour l'agent A1Sp en fonction au 31/12/2001</u> : Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp	

Catégorie de personnel de soins et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Attaché spécifique (Animateur universitaire)	A3Sp	Evolution de carrière	<u>Régime transitoire pour l'agent A1Sp ou A2Sp en fonction au 31/12/2001:</u> Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A2Sp	
Attaché spécifique (Assistant de laboratoire universitaire)	A1Sp	Recrutement	Diplôme universitaire ou assimilé, de la spécialité	<u>Rédaction</u> d'un rapport sur un sujet relatif à la fonction. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A2Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°5) OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle A1Sp, sans avoir acquis de formation complémentaire <u>Régime transitoire pour l'agent A1Sp en fonction au 31/12/2001:</u> Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp	
	A3Sp	Evolution de carrière	<u>Régime transitoire pour l'agent A1Sp ou A2Sp en fonction au 31/12/2001:</u> Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A2Sp	
Premier attaché	A4Sp	Recrutement	Titre de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A5Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A4Sp	
Premier attaché spécifique (Dentiste)	A4Sp	Recrutement		
Premier attaché spécifique (Médecin)	A4Sp	Recrutement	Titre de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique	<u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques spécifiques à la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste dans le domaine propre à la fonction.
	A5Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A4Sp	
Premier attaché spécifique (Médecin - contrôleur)	A4Sp	Recrutement	Titre de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique Etre autorisé à pratiquer l'art de guérir et justifier d'une expérience de 5 ans comme médecin généraliste ou d'une pratique équivalente et ne pas être le conseiller en prévention médecin du travail de l'entreprise.	<u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques spécifiques à la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste dans le domaine propre à la fonction.
	A5Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A4Sp	

Catégorie de personnel de soins et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Premier attaché spécifique (Responsable qualité)	A4Sp	Promotion	A1Sp, A2Sp ou A3Sp depuis 4 ans Justifier d'une expérience utile de 5 années au moins dans les techniques de laboratoire suivantes : microbiologie ou chimie ou chimie alimentaire ou analyse de déchets ou analyse d'eaux.	<u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A5Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A4Sp	
Directeur de laboratoire	A5	Recrutement	Etre titulaire d'un titre universitaire (licence ou master) ou assimilé spécifique Et Justifier d'une expérience utile de 5 années au moins dans les techniques de laboratoire suivants : microbiologie ou chimie ou chimie alimentaire ou analyse de déchets ou analyse d'eaux ou analyse des sols.	<u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A5	Promotion	A1Sp, A2Sp, A3Sp, A4Sp ou A5Sp depuis 4 ans Justifier d'une expérience utile de 5 années au moins dans les techniques de laboratoire suivants : microbiologie ou chimie ou chimie alimentaire ou analyse de déchets ou analyse d'eaux ou analyse des sols.	<u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
Directeur qualité	A5	Promotion	A1Sp, A2Sp, A3Sp, A4Sp ou A5Sp depuis 4 ans Justifier d'une expérience utile de 5 années au moins dans les techniques de laboratoire suivantes : microbiologie ou chimie ou chimie alimentaire ou analyse de déchets ou analyse d'eaux.	<u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
Directeur social	A5	Promotion	A3, A4, A4Sp, A5Sp depuis 4 ans Appartenir à la catégorie du personnel administratif ou de soins et d'assistance	
Directeur coordinateur	A5Sp	Recrutement	Etre titulaire d'un titre universitaire (licence ou master) ou assimilé en rapport avec la fonction et disposer d'une expérience utile de 4 années au moins.	<u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques spécifiques de la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste pour le domaine propre à la fonction.
	A5Sp	Promotion	A3, A4 et A4Sp depuis 4 ans	
Premier attaché spécifique (Médecin spécialiste)	A5Sp	Recrutement	Titre de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique et une spécialisation en rapport avec l'emploi concerné.	<u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques spécifiques à la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste dans le domaine propre à la fonction.
Premier Directeur - Médecin	A6Sp	Recrutement	Titre de docteur en médecine plus une spécialisation en rapport avec l'emploi concerné et 4 ans d'expérience professionnelle	<u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques spécifiques à la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste dans le domaine propre à la fonction.

Catégorie de personnel de soins et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Premier Directeur - Médecin	A6Sp	Promotion	A4Sp, A5Sp, A5 depuis 4 ans	<u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques spécifiques à la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste dans le domaine propre à la fonction.
	A6	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle A6Sp	
Premier Directeur de laboratoire	A6Sp	Promotion	A4Sp, A5Sp, A5 depuis 4 ans	<u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques spécifiques à la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste dans le domaine propre à la fonction.
	A6	Evolution de carrière	Disposer d'une évolution au moins positive et compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle A6Sp	
Premier Directeur (Médecin en chef)	A6Sp	Promotion	A4Sp, A5Sp depuis 4 ans	<u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques spécifiques à la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste dans le domaine propre à la fonction.
Premier Directeur	A6	Promotion	A5Sp ou A5 depuis 4 ans Appartenir à la catégorie du personnel administratif ou de soins et d'assistance	
Directeur en Chef	A7Sp	Promotion	A4Sp, A5Sp, A6Sp, A6 depuis 4 ans	

Catégorie de personnel culturel et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Agent chargé de la surveillance des bassins de natation	D2	Recrutement	Titre de l'enseignement secondaire inférieur ou assimilé et Brevet supérieur de sauvetage aquatique	<u>Epreuve pratique.</u> <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées.
	D3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D2 et avoir acquis une formation complémentaire de 40 périodes à choisir parmi les formations liées à la fonction.	
	D4	Recrutement	Titre de l'enseignement secondaire supérieur ou assimilé et Brevet supérieur de sauvetage aquatique	<u>Epreuve pratique.</u> <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées.
		Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D2 ou D3 et avoir acquis un module de formation d'animateur sportif, soit 150 périodes (module 1 Animateur sportif) OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D2 ou D3 et avoir acquis deux modules de formation d'animateur sportif, soit 300 périodes (modules 1 et 2 Animateur sportif)	
	D5	Evolution de carrière	<u>Au titulaire de l'échelle D4</u> : disposer d'une évaluation au moins positive et avoir acquis une formation complémentaire de 60 périodes, dont 30 périodes non encore valorisées et 30 périodes utiles à la fonction	
	D6	Recrutement	Titre de l'Enseignement supérieur de type court ou assimilé et Brevet supérieur de sauvetage aquatique	<u>Epreuve pratique.</u> <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées.
Evolution de carrière		Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D4 ou D5 et avoir acquis une formation complémentaire comprenant 3 modules "Animateurs sportifs".		
Auxiliaire de bibliothèque	D2	Recrutement	Titre de l'enseignement secondaire inférieur	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
		Promotion	E2, E3 (personnel ouvrier ou administratif) depuis 4 ans	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.

Catégorie de personnel culturel et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Auxiliaire de bibliothèque	D3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D2 d'auxiliaire de bibliothèque, sans avoir acquis une formation complémentaire OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D2 d'auxiliaire de bibliothèque et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie en annexe du présent règlement - voir n°11)	
Employé de bibliothèque	D2	Recrutement	Titre de l'enseignement secondaire inférieur	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
		Promotion	E2 ou E3 (personnel ouvrier ou administratif) depuis 4 ans	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	D3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D2 d'employé de bibliothèque.	
	D4	Recrutement	Titre de l'enseignement secondaire supérieur	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
		Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D2 d'employé de bibliothèque et avoir acquis un module de formation "bibliothèques" (tel que défini à l'annexe au présent règlement - voir n°12) OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D2 d'employé de bibliothèque et avoir acquis deux modules de formation "bibliothèques" (tels que définis à l'annexe au présent règlement - voir n°12)	
	D5	Evolution de carrière	<u>Au titulaire de l'échelle D4 d'employé de bibliothèque</u> : évaluation au moins positive et avoir acquis 2 modules de formation "bibliothèques" (tels que définis à l'annexe au présent règlement - voir n°12)	
	D6	Recrutement	Graduat ou titre de bachelier bibliothécaire - documentaliste	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
		Evolution de carrière	<u>Au titulaire de l'échelle D5 d'employé de bibliothèque</u> : Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle D5 OU Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle D5 et avoir acquis le graduat ou le titre de bachelier bibliothécaire-documentaliste	

Catégorie de personnel culturel et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Photographe	D4	Recrutement	Titre de l'enseignement secondaire supérieur OU Titre de l'enseignement secondaire inférieur ET justifier d'une expérience professionnelle utile de 5 années au moins.	<u>Epreuve pratique</u> sur la spécialité <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées
Coordinateur de projets	D6	Recrutement	Titre de l'enseignement secondaire supérieur OU Titre de l'enseignement secondaire inférieur ET justifier d'une expérience professionnelle utile de 8 années au moins	<u>Epreuve pratique</u> sur la spécialité <u>Epreuve orale</u> : entretien en vue de vérifier si le candidat répond aux conditions spécifiques de la fonction. Sa motivation et son affinité avec le domaine d'activités seront également évaluées
Animateur régional	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court (graduat ou titre de bachelier) en rapport avec la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	
	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	
Assistant de recherches socio-culturelles	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court (graduat ou titre de bachelier) en rapport avec la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	
	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	

Catégorie de personnel culturel et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Bibliothécaire gradué	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court (graduat ou titre de bachelier) en rapport avec la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
		Promotion	D4, D5, D6 depuis 4 ans et avoir le titre de l'enseignement supérieur de type court (graduat ou titre de bachelier) en rapport avec la spécialité	<u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 de bibliothécaire gradué	
	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 de bibliothécaire gradué	
Gradué - animateur sportif	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court (graduat ou titre de bachelier) en rapport avec la spécialité OU Tout autre graduat ou titre de bachelier complété par une expérience utile du métier de 3 ans au moins	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	
	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	
Gradué en tourisme	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court (graduat ou titre de bachelier) en rapport avec la spécialité OU Tout autre graduat ou titre de bachelier complété par une expérience utile du métier de 3 ans au moins	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	

Catégorie de personnel culturel et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Gradué en tourisme	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	
Restaurateur gradué	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court en rapport avec la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	
	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	
Technicien de studio	B1	Recrutement	Titre de l'enseignement supérieur de type court (graduat ou titre de bachelier) en rapport avec la spécialité	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	B2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté d'échelle de 4 ans dans l'échelle B1 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction	
	B3	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) ne dispose pas d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 4 ans dans l'échelle B2 s'il (elle) dispose d'un diplôme universitaire ou assimilé utile à la fonction <u>non encore valorisé</u>	
Animateur-coordonnateur	B4	Promotion	B1, B2, B3 (animateur régional ou sportif uniquement) depuis 4 ans	<u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.

Catégorie de personnel culturel et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Chef de bureau Bibliothécaire	A1	Promotion	B1, B2, B3, B4, D6 depuis 4 ans et porteur d'un graduat ou d'un titre de bachelier bibliothécaire documentaliste	<u>Rédaction</u> d'un rapport sur un sujet relatif à la fonction. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1 de chef de bureau bibliothécaire et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe du présent règlement - voir n°5) OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle A1 de chef de bureau bibliothécaire, sans avoir acquis de formation complémentaire	
Chef de bureau	A1	Promotion	B1, B2, B3 ou B4 (personnel administratif ou culturel) depuis 4 ans	<u>Rédaction</u> d'un rapport sur un sujet relatif à la fonction. <u>Epreuve orale</u> :évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques de la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste pour le domaine propre à la fonction.
	A2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1 et avoir acquis une formation (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°5) OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle A1, sans avoir acquis de formation.	
Chef de bureau spécifique (Sports)	A1	Promotion	B1,B2, B3 ou B4 (personnel administratif ou culturel) depuis 4 ans et justifier d'une expérience utile d'au moins 10 ans dans la gestion de manifestations sportives	<u>Rédaction</u> d'un rapport sur un sujet relatif à la fonction. <u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques de la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste pour le domaine propre à la fonction.
	A2	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1 et avoir acquis une formation (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°5) OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle A1, sans avoir acquis de formation.	
Attaché	A1Sp	Recrutement	Titre de l'Enseignement universitaire ou assimilé spécifique	<u>Rédaction</u> d'un rapport sur un sujet relatif à la fonction <u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques de la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste pour le domaine propre à la fonction

Catégorie de personnel culturel et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Attaché	A2Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°5) OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle A1Sp, sans avoir acquis de formation complémentaire <u>Régime transitoire pour l'agent A1Sp en fonction au 31/12/2001</u> : Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp	
	A3Sp	Evolution de carrière	<u>Régime transitoire pour l'agent A2Sp en fonction au 31/12/2001</u> : Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A2Sp	
Attaché spécifique (Conservateur)	A1Sp	Recrutement	Être porteur d'une licence ou d'un master en histoire de l'art et archéologie ou d'une licence ou d'un master délivré par une école supérieure des arts de plein exercice et de type long en rapport avec la spécialité	<u>Rédaction</u> d'un rapport sur un sujet relatif à la fonction. <u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques spécifiques de la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste pour le domaine propre à la fonction
	A2Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp et avoir acquis une formation complémentaire (telle que définie à l'annexe au présent règlement - voir n°5) OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle A1Sp, sans avoir acquis de formation complémentaire <u>Régime transitoire pour l'agent A1Sp en fonction au 31/12/2001</u> : Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp	
	A3Sp	Evolution de carrière	<u>Régime transitoire pour l'agent A2Sp en fonction au 31/12/2001</u> : Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A2Sp	
Chef de Division	A3	Recrutement	Etre porteur d'une licence ou d'un master spécifique en rapport avec l'emploi postulé	<u>Rédaction</u> d'un rapport sur un sujet relatif à la fonction <u>Epreuve orale</u> : portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi
	A3	Promotion	A1, A2 depuis 4 ans	
			A1Sp, A2Sp, A3Sp depuis 4 ans	<u>Epreuve orale</u> d'aptitude à diriger
A4	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A3		

Catégorie de personnel culturel et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Chef de Division (Animation)	A3	Promotion	B1, B2, B3, B4 dans le grade d'animateur régional ou coordonnateur depuis 4 ans	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : évaluation de la concordance du profil du candidat avec les caractéristiques spécifiques de la fonction et de l'intérêt qu'il manifeste pour le domaine propre à la fonction.
	A4	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A3	
Chef de Division bibliothécaire	A3	Recrutement	Etre porteur d'une licence ou d'un master spécifique en rapport avec l'emploi postulé OU Etre porteur d'un graduat/baccalauréat spécifique en rapport avec l'emploi postulé et justifié d'une expérience utile de 8 ans.	<u>Epreuve(s) technique(s)</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> : portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A3	Promotion	A1, A2 depuis 4 ans et appartenir au secteur culturel	
	A4	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A3	
Conservateur	A3	Promotion	A1Sp, A2Sp, A3Sp depuis 4 ans	<u>Epreuve orale</u> d'aptitude à diriger
	A4	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A3	
Premier Attaché	A4Sp	Recrutement	Titre de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A5Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A4Sp	
Bibliothécaire - Directeur	A5	Recrutement	Etre porteur d'une licence ou d'un master en Sciences du Livre et des Bibliothèques (2ème cycle de l'enseignement universitaire) OU Etre porteur d'un diplôme d'études spécialisées/licence spéciale ou master spécial en Sciences de l'Information et de la Documentation (3ème cycle de l'enseignement universitaire) OU Etre porteur d'une licence ou d'un master ou d'une maîtrise et du brevet d'aptitude à tenir une bibliothèque publique	<u>Epreuve(s) technique(s)</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A5	Promotion	A3, A4, A4Sp, A5Sp depuis 4 ans et être en possession d'un graduat ou d'un titre de bachelier en bibliothéconomie	
Directeur de la Fédération du Tourisme	A5	Promotion	A3, A4, A4Sp, A5Sp depuis 4 ans et appartenir au secteur administratif ou culturel	
Directeur des Musées	A5	Recrutement	Être porteur d'une licence ou d'un master spécifique en rapport avec l'emploi postulé	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité

Catégorie de personnel culturel et assimilé

Grade	Echelle	Mode d'attribution	Conditions requises	Examen à présenter
Directeur des Musées	A5	Promotion	A3, A4, A4Sp, A5Sp depuis 4 ans et appartenir au secteur administratif ou culturel	
Directeur du Domaine provincial de Wégimont	A5	Recrutement	Être porteur d'une licence ou d'un master universitaire avec 4 ans d'expérience utile ou d'un graduat ou d'un titre de bachelier et justifier d'une expérience utile de 8 ans au moins	<u>Epreuves techniques</u> suivant la spécialité. <u>Epreuve orale</u> portant sur la formation et les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi.
	A5	Promotion	A3, A4, A4Sp, A5Sp depuis 4 ans et appartenir au secteur administratif ou culturel	
Directeur	A5	Promotion	A3, A4, A4Sp, A5Sp depuis 4 ans et appartenir au secteur administratif ou culturel	
Directeur scientifique	A5	Promotion	A3, A4 depuis 4 ans Être porteur d'une licence spécifique en rapport avec l'emploi postulé	
Directeur en Chef	A7	Promotion	A5, A5Sp, A6 depuis 4 ans et appartenir au secteur administratif ou culturel	
Directeur général de la Culture, du Tourisme, des Sports et des Grands Événements	A8	Promotion	A5, A6, A7 depuis 4 ans	